



# Déclaration d'engagement

Garantir en tout temps la santé et la sécurité des participants et le respect des principes en matière d'éthique du sport fait partie des exigences de base du programme Jeunesse+Sport (J+S). C'est pourquoi les sports de combat qui autorisent les enfants et jeunes à mettre K.O. leurs adversaires sont notamment exclus des offres J+S.

Pour être autorisée à proposer des cours et des camps J+S Karaté et Light-Contact Boxing, l'organisation mentionnée ci-après s'engage par conséquent à respecter les règles et conditions particulières suivantes:

## Nom et adresse de l'organisation (dojo/club/école)

---

## Nom de la/des personne/s habilitée/s à représenter l'organisation

---

1. L'organisation s'engage, dans le cadre de ses activités auprès des enfants et des jeunes jusqu'à 20 ans dans le sport J+S visé, à renoncer à réaliser des entraînements et à participer à des compétitions dans lesquels le K.O. est autorisé ou constitue une finalité.

Par K.O., on entend toutes les techniques de combat qui consistent à contrer l'adversaire à l'aide de coups, de coups de pied, de frappes, etc. en déployant la plus grande force possible. Les tests dits de casse s'apparentent aussi au K.O.

2. L'organisation confirme avoir lu l'aide-mémoire du bpa relatif à la prévention des accidents dans le sport visé et mettre en œuvre les recommandations qu'il contient.
3. L'organisation est consciente du fait que le non-respect de ces dispositions entraîne son exclusion du programme J+S et en prend acte. Le retrait des reconnaissances J+S des cadres J+S responsables est par ailleurs réservé.
4. Les conditions générales relatives à la réalisation d'offres J+S sont réservées.
5. L'organisation prend acte du fait que des visites et des contrôles peuvent être organisés sur le lieu des activités.

Lieu, date \_\_\_\_\_

Signature/s \_\_\_\_\_

Envoyer le formulaire à: OFSPO, J+S-Helpline: [info-js@baspo.admin.ch](mailto:info-js@baspo.admin.ch)